



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DE L'AGENDA RIZ DE LA CEDEAO POUR LE PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PRSA)

November 2023

1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus vulnérables au monde en raison de son climat, de son contexte démographique, institutionnel, économique, environnemental et de ses moyens de subsistance. Cette région compte plus de 360 millions d'habitants, dont 55% vivent en milieu rural et dépendent des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. L'agriculture représente 29 % du produit intérieur brut (PIB) de la région et constitue la principale source de subsistance pour plus de 60 % des Africains de l'Ouest.

Les risques climatiques, agricoles et de marché rendent les performances de l'agriculture très volatiles, déclenchant des crises alimentaires plus fréquentes et plus graves.

L'aggravation de l'insécurité alimentaire est due à de multiples facteurs, jouant un rôle majeur, et impliquant une baisse de la production alimentaire par habitant.

En 2023, environ 40 millions d'Africains de l'Ouest auront besoin d'une aide alimentaire d'urgence en raison d'une combinaison atypique de sécheresse, de pauvreté, de prix élevés des céréales, de dégradation de l'environnement, de déplacements, d'une faible intégration commerciale et de conflits.

Ainsi, la région de l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par une vulnérabilité à grande échelle liée à une augmentation très lente de la productivité du système alimentaire impliquant une réduction des disponibilités alimentaires par habitant.

Les imperfections du marché (variation et volatilité des prix des produits de base) constituent l'un des facteurs contribuant à pousser les ménages dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, la majeure partie des échanges intra-régionaux de produits alimentaires est informelle et entravée par de nombreux obstacles à la libre circulation. En conséquence, les marchés alimentaires sont fragmentés, ce qui rend difficile l'adaptation aux grandes variations de la production alimentaire locale, qui se produisent d'une année à l'autre. Une distribution efficace des denrées alimentaires des zones excédentaires vers les zones déficitaires pourrait être envisagée. Les pénuries alimentaires localisées et la volatilité des prix sont fréquentes, tandis que les prix à la production restent bas.

Outre son caractère quasi-permanent, la vulnérabilité en Afrique de l'Ouest se caractérise par une inégalité entre les groupes sociaux. Cette démarcation est liée à l'incapacité d'acquérir des ressources productives. En effet, de grandes inégalités persistent entre les femmes et les hommes en termes d'accès aux ressources permettant d'améliorer les conditions de vie grâce à l'agriculture - y compris notamment l'accès à la terre, aux équipements, au crédit, aux marchés et à la fourniture de services de conseil et d'appui.

Face à ces constats, la région a pris des engagements forts pour transformer l'agriculture et renforcer la résilience du système alimentaire. Ainsi, trois domaines d'intervention se renforçant mutuellement ont été proposés comme priorités pour renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest :

- (I) soutenir la base productive du système alimentaire tout en investissant dans l'agriculture, les exploitations et les paysages intelligents face au climat ;
- (II) promouvoir un environnement propice au développement des chaînes de valeur et du

commerce intrarégional ;

(III) renforcer la capacité régionale à gérer les risques agricoles.

Pour répondre à ces priorités, la région a reçu un financement de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA).

2. Bref aperçu du programme

Initiés dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la région, les objectifs de développement du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA) visent à accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et à améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones d'intervention du Programme.

La première phase du Programme a couvert quatre (4) pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo) et des actions régionales menées par la CEDEAO, le CILSS et le CORAF. Le Programme est financé par la Banque Mondiale pour un coût d'environ 570 millions de dollars sur une période de cinq (5) ans. Il s'articule autour des cinq (5) composantes suivantes :

Composante 1 (gérée par le CILSS) : Fourniture de services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, avec les principaux objectifs suivants : (i) améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information basés sur la demande afin d'améliorer l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, tout en intégrant des données et en s'appuyant sur la science, l'innovation et les technologies de pointe ; et (ii) renforcer les capacités régionales et la durabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation à la crise alimentaire et à la crise alimentaire climate change.

Composante 2 (gérée par le CORAF) : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, dont les principaux objectifs sont les suivants : (i) construire des systèmes nationaux et régionaux pour la recherche agricole ; (ii) renforcer l'environnement politique pour parvenir à la gouvernance des paysages (politiques et réglementations multisectorielles inclusives pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres) ; et (iii) créer/renforcer les unités de gestion intégrée des paysages pour atteindre durablement des objectifs multiples (production alimentaire, fourniture de services éco-systémiques, protection de la biodiversité et amélioration des moyens de subsistance locaux).

Composante 3 (gérée par la CEDEAO) : Intégration des marchés alimentaires régionaux et du commerce avec les objectifs suivants : (i) soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de réglementations régionales saines afin de faciliter le commerce des biens et des intrants agricoles à l'intérieur et au-delà des frontières nationales en Afrique de l'Ouest, à travers les principaux corridors, (ii) consolider le système de réserves alimentaires ; et (iii) soutenir le développement de chaînes de valeur stratégiques régionales, avec des impacts potentiels positifs tangibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition régionales.

Le volet 4 Contingent Emergency Response Component (CERC) qui est un mécanisme de financement des dépenses éligibles en cas d'urgence causée par une catastrophe naturelle. L'activation de ce volet permet de débloquent rapidement des fonds pour réduire les dommages causés aux infrastructures, assurer la continuité des activités et se remettre plus rapidement d'une catastrophe. À la suite d'une catastrophe majeure, le pays touché peut demander à la Banque mondiale de canaliser les ressources des autres composantes du PRSA vers le CERC. Comme condition au déblocage des fonds, un manuel d'intervention d'urgence (ERM) sera préparé pour chaque pays, stipulant les exigences fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapport sur l'utilisation du CERC, et toute autre disposition clé sur la coordination et la mise en œuvre.

Composante 5 (gérée par la CEDEAO) : Gestion du programme qui délèguera le travail technique dans le cadre des composantes 1 et 2, aux organisations mandatées (notamment le CILSS pour la composante 1 et le CORAF pour la composante 2). La composante 5 vise à assurer une gestion efficace du programme et un suivi étroit des performances et de l'impact.

3. Contexte de l'offensive riz de la CEDEAO

La stratégie rizicole de la CEDEAO "Offensive riz" a été lancée en 2014 dans le but d'engendrer une relance durable et soutenue de la riziculture en Afrique de l'Ouest et d'apporter un soutien aux stratégies nationales de développement rizicole des États membres en vue d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025. Ses objectifs contribuent à l'ECOWAP en atteignant l'autosuffisance en riz, en facilitant les États membres à devenir des exportateurs de riz, en atteignant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et enfin, en réalisant le développement économique de la chaîne de valeur du riz dans la région de la CEDEAO d'ici 2025. La stratégie s'aligne sur les Objectifs de développement durable (ODD) 1 et 2, et le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

L'offensive riz a été planifiée sur dix (10) ans avec pour objectif une augmentation annuelle de 5,6 % de la production de riz, afin de dépasser le taux d'augmentation annuel de la consommation prévu de 4,4 %. Quatre domaines d'intervention ont été identifiés pour relever les principaux défis auxquels est confrontée l'économie rizicole régionale. Ces axes stratégiques visaient à soutenir les actions définies par les stratégies nationales et régionales, afin de maximiser les résultats attendus. Les 4 axes stratégiques sont : (i) Augmenter durablement la production de riz, (ii) Transformer et promouvoir la production locale de riz, (iii) Promouvoir le marché régional du riz local et (iv) Améliorer l'environnement du développement de la riziculture.

A travers la composante 3, le programme PRSA vise à soutenir la CEDEAO dans la réalisation des objectifs de l'Offensive Riz de la CEDEAO. Le PRSA appuiera la CEDEAO pour renforcer et rendre opérationnel son Observatoire du riz de la CEDEAO (ERO), qui coordonnera les investissements dans le secteur rizicole, informera les décisions politiques et s'assurera que les deux sont alignés sur les marchés. L'appui du PRSA se concentrera sur le renforcement de sa capacité de coordination, de collecte de données et de communication régulière sur le développement de la chaîne de valeur du riz. Cette plateforme basée sur les produits de base assure une forte

représentation du secteur privé et pourrait servir de modèle pour des entreprises similaires pour d'autres produits de base.

Le poste de coordinateur de l'agenda riz de la CEDEAO constituera un aspect de l'appui institutionnel fourni à la CEDEAO.

3.1.1 Fonctions/Responsabilités

Le coordinateur assurera le leadership et la mise en œuvre effective de l'Offensive riz de la CEDEAO (2014) et du Plan d'action régional (2020 - 2025). Sous la supervision du Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural, le coordinateur jouera un rôle clé dans le soutien et la coordination de toutes les activités, y compris la politique, les projets et les interventions de l'agenda riz de la Commission. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PRSA et d'autres partenaires afin d'assurer une synergie.

À ce titre, il/elle sera responsable des tâches suivantes :

a) Développement de la stratégie

- Sous la direction du directeur de l'agriculture et du développement rural, le coordinateur fournira des orientations à l'ensemble de l'équipe riz et des partenaires.
- Fournir une orientation et une coordination aux programmes des donateurs et du gouvernement à travers la région pour assurer un degré élevé de synergie et d'impact.
- Effectuer toutes les autres tâches liées à la réalisation des objectifs de l'Agenda riz de la CEDEAO.
- Organiser les réunions de l'Assemblée générale annuelle des parties prenantes du secteur du riz en partenariat avec les partenaires de la CEDEAO.

b) Gestion des programmes et des projets

- Coordonner toutes les activités relatives aux projets et interventions de la Commission pour la mise en œuvre de l'offensive riz et du plan d'action régional.
- Préparer et mettre en œuvre une feuille de route pour le riz, similaire à la feuille de route pour les engrais et la santé des sols.
- Soutenir et coordonner les activités de l'ERO en organisant et en préparant régulièrement les réunions virtuelles et physiques du conseil d'administration et des comités techniques de l'ERO.
- Aider les experts techniques bénévoles de chacun des quatre comités techniques de l'ERO (1. marchés, commerce et normes ; 2. finances, mécanisation, alignement des donateurs ; 3. gestion des semences, des sols et de l'eau ; 4. équité, résilience et EML) à définir des priorités et à élaborer des plans d'action, y compris des calendriers et des résultats à atteindre.
- Travailler avec les comités techniques pour établir des priorités dans les études de recherche clés et les faire approuver par le conseil d'administration, en fonction du budget disponible, sur une base continue.

- Réalise ou sous-traite des études de recherche et rend compte des résultats et des recommandations.
- Travaille en étroite collaboration avec les autres experts pour soutenir la mise en place des sections nationales de l'ORE au niveau national.
- Coordonne d'autres activités, programmes, projets et interventions liés au riz qui seront mis en œuvre pour soutenir l'agenda riz de la CEDEAO dans la région.

c) Appui spécifique au PRSA :

- diriger le groupe de travail du PRSA sur le riz
- Appuyer le Togo et le Mali dans le développement des chapitres de l'ERO
- Soutenir tous les pays du PRSA, mais en particulier les 4 pays qui ont le riz comme chaîne de valeur prioritaire (Mali, Togo, Ghana et Sierra Leone), dans l'identification et la facilitation des investissements dans la chaîne de valeur
- faciliter les investissements de tous les pays dans les subventions de contrepartie dans le cadre de la composante 3.2 et le renforcement des capacités et la formation des PME en collaboration avec l'Académie du riz de la CEDEAO.

d) Gestion des connaissances et des parties prenantes

- Développer et conserver avec la Commission de la CEDEAO un système de gestion des connaissances (avec l'appui du contractant) des informations agronomiques et de marché relatives au riz, ainsi que les meilleures pratiques dans le développement du secteur rizicole.
- Contribuer à établir et maintenir des relations avec les principales initiatives/programmes régionaux contribuant au développement des chaînes de valeur du riz (tels que la Banque mondiale, la BAD, la BADEA, GIZ MOVE, etc.), et les organisations régionales et mondiales telles que le CORAF, AfricaRice, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), et d'autres pour échanger des connaissances et suivre les meilleures pratiques.
- Assurer la facilitation des échanges, la circulation de l'information et la coordination (préparation des comptes rendus de réunions, des comptes rendus de visites ou de missions, etc.) entre tous les acteurs et partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'Offensive Riz de la CEDEAO et du Plan d'Action Régional.

e) Gestion administrative

- Supervise la gestion des activités et du plan de travail de l'ORE et d'autres interventions soutenant la mise en œuvre de l'agenda du riz de la CEDEAO.
- Effectuer les travaux préparatoires nécessaires à la passation des marchés, à l'établissement des contrats, à l'administration et aux systèmes de validation et d'examen des sous-traitants, ainsi qu'effectuer des suivis pour confirmer la prestation de services.
- Superviser et contribuer à la préparation des rapports intermédiaires et finaux de mise en œuvre du projet conformément aux normes de la Commission de la CEDEAO.

- Suivre les prestataires de services qui pourraient être mobilisés pour appuyer la mise en œuvre des différentes activités (préparation des TdR, suivi des prestations, reporting - rapports annuels, rapports d'activités, plans d'action...).

3.1.2 Qualifications, expériences et compétences

Qualifications académiques

Être titulaire d'un diplôme d'une université reconnue avec un niveau minimum de maîtrise dans un domaine du développement agricole ou dans des domaines connexes (agronomie, économie agricole, science de l'environnement, économie, etc.) ; la détention d'un doctorat dans le domaine du programme serait un avantage.

Expériences

- Au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la gestion de programmes/projets de développement dans l'agriculture, le développement rural, la gestion des ressources naturelles, ou dans des domaines liés à la politique agricole, à l'agroalimentaire, aux chaînes de valeur, à la résilience à la sécurité alimentaire.
- Expérience pratique dans le soutien aux chaînes de valeur agricoles, en particulier la chaîne de valeur du riz.
- Expérience concrète de la gestion d'un conseil d'administration, d'une plateforme multipartite et de l'engagement du secteur privé.
- Connaissance pratique du financement de projets par des donateurs.
- Une expérience pratique au niveau régional sera un atout.

Compétences

- Bonne connaissance des enjeux et défis du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest.
- Connaissance de l'analyse des politiques agricoles.
- Bonne connaissance des politiques agricoles, de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience au niveau des pays de l'espace CEDEAO.
- Grande expertise technique pour coordonner et exécuter les programmes et activités liés au riz.
- Capacité à assurer la gestion quotidienne des programmes rizicoles, y compris les activités de gestion d'équipe.
- Capacité à transmettre et à organiser des réunions régionales multipartites et l'engagement du secteur privé.
- Développer la consultation et la collaboration avec toutes les parties prenantes du secteur du riz et les donateurs.
- Capacité à coordonner de multiples acteurs et parties prenantes dans les secteurs du riz.
- Capacité avérée à suivre les cibles et à atteindre les objectifs dans les délais impartis.
- Excellentes compétences en matière de coordination (direction d'une équipe multiculturelle, écoute active, représentation de la CEDEAO, gestion des conflits, délégations, etc.)

- Excellentes compétences en communication (écrite/orale, interpersonnelle, négociation, réseautage et présentation).
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et capacité à organiser et à mener une CV.
- Être familier avec un environnement de travail multiculturel.
- Parler couramment l'anglais et/ou le français et avoir au moins une connaissance pratique de l'un de ces deux langues.

4. Conditions générales

4.1. Lieu, durée et début de la mission

- Le poste sera basé à Abuja, au Nigeria, à la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) spécialement au Secrétariat Exécutif de l'ORE avec des déplacements dans les pays de la CEDEAO.
- La durée de la mission est celle restante pour le programme FSRP qui est de 5 ans à compter de janvier 2021, date de démarrage. Pendant cette durée, un contrat d'un an renouvelable sur une évaluation annuelle des performances satisfaisantes, sera conclu avec le consultant retenu.
- Début du service : Janvier 2024.
- Il s'agit d'un poste à temps plein. Le consultant bénéficiera d'un billet aller-retour annuel d'Abuja vers son pays.
- Le consultant s'abstient de toute situation susceptible de le mettre en conflit d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est confiée.

4.2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt, incluant la date de disponibilité.
- un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires.
- Trois références professionnelles (nom complet, fonctions actuelles et précédentes, téléphone et adresse électronique).
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé.
- Copies des certificats de travail ou de prestation de services, tels qu'ils figurent dans le curriculum vitae.

4.3. Soumission des candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises au plus tard le **8 janvier 2023 - à 17 H : 00 GMT** par le biais d'un téléchargement sur Dropbox <https://www.dropbox.com/request/NoIRH9bVoY0xmk7Wg4Cb>

Le dossier de candidature doit se présenter sous la forme d'un fichier PDF unique. L'ARAA se réserve le droit de ne pas prendre en considération les candidatures qui ne respectent pas

les conditions de soumission susmentionnées.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, mnakorba@araa.org, lbarnabo@araa.org, avec l'objet « **SCI 047-Coordonnateur riz-CEDEAO** »

4.4. Méthode de sélection

Le processus de sélection se déroulera en deux phases :

- **Examen et analyse des CV** : à l'issue de cette phase, les candidats seront classés par ordre de mérite sur la base des notes obtenues lors de l'évaluation des CV. Seul le candidat le plus qualifié sera contacté pour la phase d'entretien.
- **Phase d'entretien** : les candidats présélectionnés seront interviewés individuellement par un panel. Le meilleur candidat à l'issue de l'entretien sera recommandé pour les négociations contractuelles.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.